DEC120030DRH

Décision modifiant l'article 1^{er} de la décision n° 090048DRH portant sur la désignation des membres de la commission nationale de restauration du Centre national de la recherche scientifique et de l'IN2P3

LE PRÉSIDENT

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,

Vu la décision n° 000029DRH du 9 juin 2000 modifiée portant organisation de la restauration sociale au CNRS, notamment ses articles 7 et 8,

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique,

Vu la décision n° 110054DRH du 14 avril 2011 relative aux organisations syndicales les plus représentatives au CNRS et à l'IN2P3 au titre de l'année 2011,

Vu la décision DEC112056DAJ du 28 septembre 2011 portant nomination de M. Christophe Coudroy aux fonctions de directeur des ressources humaines,

DECIDE

Article 1er

M. Christophe Coudroy, directeur des ressources humaines, est désigné en tant que membre titulaire pour représenter l'administration à la commission nationale de restauration, en remplacement de Mme Christine d'Argouges.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 novembre 2011

Pour le président et par délégation, Le directeur général délégué aux ressources

Xavier INGLEBERT